

20	11/08/2009	BE 0475.987.215	14	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	09567.00154	A 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **ALLONS EN VENT**

Forme juridique: Société coopérative à responsabilité limitée

Adresse: rue Basse, N°: 26 Boîte:

Code postal: 5560 Commune: Houyet

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Dinant

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0475.987.215

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 24-10-2001

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 17-05-2009

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2008 au 31-12-2008

Exercice précédent du 01-01-2007 au 31-12-2007

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 5.1.1, A 5.2.1, A 5.2.2, A 5.4, A 5.8, A 5.9, A 6, A 8, A 9

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

CODUYS NICOLE

RUE DU PETIT BOIS 5
5560 Houyet
BELGIQUE

Début de mandat: 24-10-2001 Fin de mandat: 11-02-2011 Administrateur

DELVILLE BERNARD

RUE DU MONUMENT 1
5560 Houyet
BELGIQUE

Début de mandat: 24-10-2001 Fin de mandat: 11-02-2011 Administrateur délégué

LOUTE ANDRE

RUE DU VILLAGE 19
5560 Houyet

BELGIQUE

Début de mandat: 24-10-2001

Fin de mandat: 11-02-2011

Président du Conseil d'Administration

LAMBIN Jean Jacques

avenue Chapelle Aux Champs 84

1200 Woluwe-Saint-Lambert

BELGIQUE

Début de mandat: 11-02-2007

Fin de mandat: 11-02-2011

Administrateur

HANSQUINE Paul

avenue Paul Deschanel 147

1030 Schaerbeek

BELGIQUE

Début de mandat: 11-02-2007

Fin de mandat: 11-02-2011

Administrateur délégué

LAURENT Claude

rue du Hie 3

5560 Houyet

BELGIQUE

Début de mandat: 11-02-2007

Fin de mandat: 11-02-2011

Administrateur

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

* Mention facultative.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	657.216	710.276
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	656.956	710.016
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	656.956	710.016
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28	260	260
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	104.951	175.047
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	29.713	165.537
Créances commerciales		40	29.200	31.468
Autres créances		41	512	134.069
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53	63.564	150
Valeurs disponibles		54/58	11.675	9.360
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	762.167	885.323

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>364.386</u>	<u>353.909</u>
Capital	5.3	10	211.397	207.897
Capital souscrit		100	213.400	210.700
Capital non appelé		101	2.003	2.803
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	3.810	2.376
Réserve légale		130	3.810	2.376
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	40.562	26.876
Subsides en capital		15	108.617	116.761
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>12.011</u>	<u>6.006</u>
Provisions pour risques et charges	5.4	160/5	12.011	6.006
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>385.770</u>	<u>525.409</u>
Dettes à plus d'un an	5.5	17	267.500	429.500
Dettes financières		170/4	267.500	429.500
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3	267.500	429.500
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	5.5	42/48	118.270	95.909
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	62.000	62.000
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	23.648	17.216
Fournisseurs		440/4	23.648	17.216
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	1.938	
Impôts		450/3	1.938	
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	30.685	16.693
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>762.167</u>	<u>885.323</u>

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	98.155	118.869
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.6	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	53.060	53.060
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/7	6.006	6.006
Autres charges d'exploitation		640/8		1.197
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	39.089	58.606
Produits financiers	5.6	75	8.745	12.424
Charges financières	5.6	65	19.140	23.519
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	28.694	47.511
Produits exceptionnels		76		
Charges exceptionnelles		66		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	28.694	47.511
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	28.694	47.511
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	28.694	47.511

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	55.570	45.704
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	28.694	47.511
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	26.876	-1.807
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
Affectations aux capitaux propres	691/2	1.435	2.376
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920	1.435	2.376
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) 14	40.562	26.876
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6	13.574	16.453
Rémunération du capital	694	13.574	16.453
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	807.694
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169		
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	8189		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	807.694	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	8249		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	97.678
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	53.060	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	8319		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	150.738	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/27	656.956	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	260
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	260	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28	260	

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	210.700
100	213.400	

Modifications au cours de l'exercice
Souscription 2008

Codes	Montants	Nombre d'actions
	2.700	27
	18.800	47
	199.000	1.990

Représentation du capital
Catégories d'actions
Parts sociales
Parts sociales (enfants)

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération
Delville K
Remy Benoit
Wenin Mt
Barbier A
Cornet JC
Theret T
Gobert T

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101	2.003	XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	
	200	
	200	
	200	
	400	
	800	
	3	
	200	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

ETAT DES DETTES**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE****Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**42 **62.000****Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**8912 **220.000****Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**8913 **47.500****DETTES GARANTIES****Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières

8921

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées

Autres emprunts

901

Dettes commerciales

8981

Fournisseurs

8991

Effets à payer

9001

Acomptes reçus sur commandes

9011

Dettes salariales et sociales

9021

Autres dettes

9051

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières

8922

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées

892

Autres emprunts

902

Dettes commerciales

8982

Fournisseurs

8992

Effets à payer

9002

Acomptes reçus sur commandes

9012

Dettes fiscales, salariales et sociales

9022

Impôts

9032

Rémunérations et charges sociales

9042

Autres dettes

9052

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise9062 **329.500****DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Dettes fiscales échues**

9072

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

9076

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			
Travailleurs inscrits au registre du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
Nombre d'heures effectivement prestées	9088		
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		
RÉSULTATS FINANCIERS			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises)	656	216	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription

Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés

Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription

Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés

Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Codes	Exercice
9149	
9150	
9161	
9171	
9181	500.000
9191	656.956
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

RÈGLES D'ÉVALUATION

1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont préparés en conformité avec les normes comptables.

2. Les frais d'établissement (frais relatifs à la constitution de l'entreprise, frais relatifs aux différentes augmentations de capital, frais relatifs aux prêts obligataires convertibles) font l'objet d'amortissements appropriés par tranche de 20% l'an.

3. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements. La société ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs.

Les immobilisations incorporelles sont relatives aux développements de nouveaux projets. Annuellement, si le projet n'a pas abouti, la société procède à une évaluation raisonnable des chances d'aboutissement de ceux-ci et procède à une éventuelle perte de valeur sur les projets considérés comme ne devant pas aboutir.

La durée de vie des immobilisations incorporelles est limitée dans le temps compte tenu de la durée limitée de validité des permis uniques obtenus (20 ans).

D'une manière générale, les charges suivantes, relatives à la construction des parcs éoliens, font également

l'objet d'une activation :

- Frais de notaires (droit de superficie, hypothèque etc.) ;
- Frais de coordination sécurité et santé ;
- Frais d'étude de raccordement au réseau (GRD) ;
- Frais de géomètres ;

Elles sont amorties au même rythme que le matériel et outillage (éoliennes).

La société constitue, lors du démarrage de chaque parc éolien, une provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place. Cette provision est capitalisée en tant qu'accessoires des machines et outillages.

L'amortissement est calculé de façon linéaire en fonction de la durée de vie estimée des actifs.

Ces durées de vie se résument comme suit :

Immobilisations incorporelles	5 ans
dépenses de développement	5 ans
autres	5 ans
Immobilisations corporelles	
terrains	illimité
frais accessoires sur achats de terrains	1 an
matériel et outillage - éoliennes et accessoires:	15 ans
matériel de bureau de	5 à 10 ans
matériel informatique de	3 à 5 ans
meubler de bureau de	5 à 10 ans
autres max.	20 ans

4. Les immobilisations financières :

- Les actions sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition
- Les cautionnements en numéraire sont évalués à leur valeur nominale
- Les créances à plus d'un an sont comptabilisées à leur valeur nominale

5. Les créances commerciales et autres créances :

Les créances commerciales sont comptabilisées à la valeur nominale en euros. Elles feront l'objet chaque année d'une estimation prudente quant à leur recouvrabilité. Les réductions de valeurs seront actées suivant le caractère douteux ou non de la créance.

6. Les valeurs disponibles :

La trésorerie active est comptabilisée à son montant nominal. Elle englobe à la fois la trésorerie disponible et les placements courants de trésorerie.

7. Les dettes :

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au montant net obtenu. Les charges financières sont prises en charges sur la durée de mise à disposition des crédits.

9. Provisions

Les provisions sont constituées lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à la date du bilan et qui :

- résulte d'un élément passé
- il est probable qu'elle engendrera de charges et des flux de trésorerie
- dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

La société constitue, lors du démarrage de chaque parc éolien,

- une provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place à concurrence de 5% du montant globale de l'investissement éolien (Machines et frais accessoires) ; l'amortissement de ces provisions s'étale sur 15 années, comme celui du parc éolien lui-même.

- une provision pour couvrir le remplacement du générateur dans 10 ans à concurrence de 5% du prix d'acquisition de l'éolienne (Machine) ; l'amortissement de ces provisions s'étale sur 10 années.

10. Les comptes de régularisation :

Les comptes de régularisation ont été évalués sur base des deux règles suivantes :

- Charges à reporter : les charges ou fraction de charge afférentes à l'exercice suivant mais dont la comptabilisation est déjà intervenue ont été évaluées compte tenu du montant imputable à l'exercice suivant ;
- Charges à imputer : les charges ou fraction de charges afférentes à l'exercice mais qui ne sont payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice ;
- Produits acquis : les produits ou fractions de produits afférents à l'exercice mais dont la comptabilisation n'interviendra qu'au cours de l'exercice suivant ont été évalués compte tenu du montant imputable à l'exercice ;
- Produits à reporter : les produits ou fractions de produits afférents à l'exercice suivant et qui ont été encaissés au cours de l'exercice sont évalués au montant afférent à l'exercice suivant.